



Lycée Français Denis Diderot Année scolaire 2019-2020

Compte Rendu **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

JEUDI 11 JUIN 2020

Compte rendu rédigé le 15 juin 2020

NAME PARTICIPANTS	FONCTION	Prés.	Exc.	Abs
Aline KUSTER-MENAGER	Ambassadrice de France		X	
Cyril GERARDON	Conseiller de coopération d'action culturelle (COCAC)	X		
Farah BHANJI	Conseiller Consulaire	X		
Benoit KEIREL	Proviseur	X		
Jitendra SHARMA	Directeur administratif et financier	X		
Antoine KOPP	Directeur du primaire	X		
Sarah BONHOMME	Représentante du personnel enseignant du primaire	X		
Steven OTIENO	Représentant des personnels non-enseignants	X		
David DOLEDEC	Président CG	X		
Eric DUCROIX	Vice-président CG	X		
Laurent STREEL	Trésorier CG	X		
Omar ZARAI	Membre du CG	X		
Izzat RAJAN	Membre du CG	X		
Wambui KAMUIRU	Membre du CG			X
Paul WHITNEY	Membre du CG en charge de la Communication et des AES	X		
Bernadette NGANKAM	Membre du CG en charge de la Cantine et de l'hygiène		X	
Vanessa ADAMS	Membre du CG	X		
Ghiorghis BELAI	Membre du CG	X		
Laurie PALUMBO	Chargée de mission auprès de l'APE	X		
Invité / Autres participants :	Diffusion : tous les membres de l'association des parents d'élèves.			
Prochain CA : 2 JUILLET 2020				
Annexes :				
VOTES – NA				
VOTES ÉLECTRONIQUES – N/A				

ORDRE DU JOUR

- Bienvenue aux nouveaux membres du Comité de Gestion
- Point Ambassade de France
- Protocole de déconfinement & Rentrée 2020
- Situation financière
- Situation des ressources humaines
- Votes électroniques
- Points divers / Questions

NOUVEAUX MEMBRES

Deux nouveaux membres élus : Izzat RAJAN et Omar ZARAI. Une nouvelle candidature reçue depuis l'Assemblée Générale du 6 juin (Sera votée lors de l'Assemblée Générale de rentrée 2020)

VALIDATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUJOURD'HUI

Le compte rendu du précédent Conseil d'Administration est approuvé ainsi que l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 6 juin 2020.

POINT AMBASSADE DE FRANCE

Le COCAC précise qu'il y a peu de nouveauté depuis l'Assemblée Générale du 6 juin.

On reste sur des vols spéciaux commerciaux ou subventionnés par l'Union européenne.

Les vols spéciaux sont en priorités pour les ressortissants qui quittent définitivement le Kenya ou qui sont en situation de vulnérabilité avérée. Ce sont des vols simples.

A ce jour on enregistre 82 résidents français qui quittent définitivement le Kenya. Il reste aussi un certain nombre de français de passage qui souhaitent rentrer en France (environ 100 personnes).

D'autres français doivent arriver également.

Il s'agit de choix compliqués avec des incertitudes sur les conditions des quarantaines qui devront être respectées. Le COCAC conseille à l'établissement d'avoir une réflexion et un dialogue en interne pour éviter de désorganiser la rentrée de septembre 2020. Il faut s'assurer que tout le personnel sera présent à temps pour une rentrée en septembre 2020.

Un vol vers Paris devrait être organisé à partir des vacances scolaires autour du 4 juillet. Nous travaillons également avec l'ambassade du Kenya à Paris pour faire revenir certains de nos collègues en fin de mission et aussi des kenyans bloqués en France. Ce vol doit être organisé 15 jours avant donc le processus va être lancé très vite.

Les résidents doivent rejoindre leurs sites le 15 août 2020 au plus tard. Pour les contrats locaux il faut qu'ils soient de retour pour assurer la rentrée de septembre sinon des sanctions seront appliquées.

Le COCAC recommande également à l'établissement de demander aux parents d'être disciplinés et de faire en sorte d'être de retour pour la rentrée.

Une note sera envoyée aux salariés sur le sujet de la part du Comité de Gestion pour expliquer cela aux salariés sous contrats locaux.

Une communication sera envoyée aux parents de la part de la Direction sur le sujet.

Le proviseur précise qu'il a déjà été contacté par certaines familles pour l'informer que dans le doute, ils avaient inscrit leurs enfants en France et au Kenya.

PROTOCOLE DE DECONFINEMENT & RENTREE 2020

Protocole de déconfinement

Le proviseur précise que le protocole de déconfinement a été partagé avec l'ensemble du personnel. Le protocole est très complet. Il est en cours de validation finale par Paris.

Nous attendons aussi les recommandations mi-août du président Kenyatta car ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction de la situation. Ce protocole est rédigé selon la trame qui est envoyée par l'AEFE pour nous aider à penser à tous.

Les représentants du personnel demandent si le protocole sera envoyé aux parents ? Y aura-t-il une pré rentrée spécifique et une formation du personnel pour recevoir les élèves et le public ? Est-ce que les masques seront aussi fournis par l'établissement aux élèves et personnels ?

Le proviseur répond qu'il n'est pas prévu à ce jour de fournir les masques au regard des frais que cela engendre. Le COCAC attire l'attention sur le risque de pénurie de masques cet été en cas de réouverture des écoles. Donc il faudra anticiper ce point.

Le COCAC invite le proviseur à échanger avec les autres collègues des établissements qui ont ouvert en Afrique. Le proviseur va faire le point avec M. Cario.

Le Directeur du primaire précise que le LFDD se base aussi sur les protocoles pédagogiques qui sont décrits pour ajuster celui du LFDD. Le personnel va être associé.

La chargée de mission va envoyer aux membres du board le protocole de déconfinement.

Il faudra également voir ce que l'état Kenyan propose dans les protocoles pour adapter celui du LFDD à la législation kenyane.

Effectifs de rentrée

Le proviseur explique : A ce jour environ 400 élèves dans Factos officiellement inscrits.

La structure du secondaire sera composée de 11 classes. 1 classe par niveau sans dédoublement de groupe sauf en sciences et en anglais.

Les effectifs sont instables.

Le Directeur du primaire complète : Au primaire, officiellement 260 élèves sont inscrits sur Factos. On compte environ 40 élèves qui vont se réinscrire ce qui porterait le nombre à 300 élèves environ avec une structure pédagogique à 14 classes. Nous serons fixés fin de semaine prochaine.

Le comité de gestion demande au proviseur de fournir les scénarii qui lui paraissent le plus plausible en termes d'effectifs afin de pouvoir travailler sur le budget. L'idée est de pouvoir dérouler le plan de financement et faire la révision budgétaire.

Le proviseur précise que l'on sait déjà qu'avec les effectifs actuels les quotités horaires de certains enseignants vont diminuer sur leurs contrats. D'ici la fin de semaine prochaine on pourra donner ces scénarii. Avec également la structure pédagogique de la rentrée.

Projet d'établissement

Le proviseur précise que le projet pédagogique sera fait l'année prochaine.

SITUATION FINANCIERE

Le fond de solidarité a été voté par les parents.

Le comité de gestion précise qu'il faut désormais le mettre en œuvre. A discuter lors de la prochaine commission Finance lundi 15 juin. Il faudra aussi prévoir une commission pour faire une revue des dossiers envoyés.

Le recouvrement des impayés des 1^{er} et 2^{ème} trimestres

Le DAF précise que les avocats de l'école sont en train de revoir le contrat avec la société de recouvrement. 34 millions doivent être recouverts. Le DAF va partager avec les membres du board le fichier des impayés pour travailler avec la compagnie de recouvrement.

La facturation du 3eme trimestre

Le DAF précise que les paiements sont en cours. Nous avons 33 millions déjà payés sur les 81 millions.

Remboursement des services spéciaux

- Pour le transport : le comité de gestion précise que même si la règle est que « tout mois débuté est dû » il faut voir comment on rembourse les parents. Une décision est à prendre.
- Pour la cantine : le remboursement se fera au prorata. Ce sera assez simple
- Pour les AES : également au prorata des jours manquant. Ce sera assez simple.

Le comité de gestion précise que la règle sera un remboursement sous forme d'avoir pour l'année prochaine. Sauf cas exceptionnel où le remboursement se fera par chèque ou par virement bancaire. On veut éviter les remboursements en cash.

Le Comité de gestion va procéder à un vote électronique.

Taux de change des salaires

Le DAF recommande d'appliquer le taux de change de KRA. Le comité de gestion précise qu'on ne peut pas changer les règles sans avoir d'abord de la visibilité sur les impacts d'un tel changement. Nous devons aussi avoir les simulations dans le cas où tous les salariés demanderaient à se faire payer en euros.

Pour le moment le comité de gestion préconise de garder le taux de change de la chancellerie. Le DAF doit fournir la note avec les impacts et risques et le vote sera lancé pour une application du taux de change du KRA à partir de septembre 2020.

Le COCAC précise que cela n'a pas de sens d'avoir la possibilité pour les salariés d'être payé en euros ; Il faut simplifier les choses et payer tout le monde en shilling. Il faudrait que le LFDD ait une grille salariale en shillings car cette situation expose le lycée a des risques liés au taux de change.

Les représentants du personnel demandent pourquoi dans ce cas la nouvelle grille est en euros.

Le comité de gestion répond qu'ils héritent d'un lourd passé et qu'ils prennent les sujets au fur et à mesure comme ils peuvent. Tout ne peut pas être géré en une année. A partir de septembre on reprendra le sujet du paiement des salaires. Il faudra des conversations dédiées à ce sujet.

Le Comité de Gestion va procéder à un vote électronique sur le taux de change de KRA à appliquer à partir de septembre.

Paiement des salaires de juin à aout

Le vote sera lancé pour officialiser la recommandation de la commission finance qui préconise un paiement mensuel sauf situation exceptionnelle.

Le comité de gestion attend aussi la note d'aide à la décision du DAF et proviseur.

Réduction des 5% PAYE

Le comité de gestion précise que les 5% de réduction vont rester sur le compte du LFDD.

Les représentants du personnel disent qu'il s'agit d'une mesure discriminatoire car les kenyans bénéficient de cette réduction alors que leurs salaires ont aussi été augmentés pour compenser le paiement des taxes et que le comité de gestion n'était pas obligé de le faire.

Le Comité de Gestion répond que les 5% iront au bénéfice de l'école car c'est l'école qui paie les taxes de ces collaborateurs. C'est normal que les salariés qui paient eux même leurs impôts perçoivent cette réduction.

Le COCAC intervient et indique que cela semble complètement cohérent que les salariés qui ne paient pas leurs impôts ne perçoivent pas cette réduction. Il précise que c'est surprenant de demander une réduction sur quelque chose qu'on ne paie pas.

RESSOURCES HUMAINES

Enseignants

Le proviseur précise : 4 postes ouverts. 2 ont confirmés. 2 autres attendent leurs confirmations de détachement. Il y a eu un refus en histoire, 1 acceptation en lettre, une acceptation en SIB, 1 refus en physique. 2 professeurs des écoles sont en attente de détachement. Et deux autres ont signé. Pour les contrats locaux nous sommes toujours en attente de certaines incertitudes de départ.

Comptable

Le proviseur précise que les tests techniques vont être envoyés par la chargée de mission et réalisés par les 11 candidats pré sélectionnés (sur 25 Cvs reçus). Ensuite les entretiens auront lieu avec les 4 meilleurs candidats avant le choix final.

Recrutement de Mme PICOT pour assister l'équipe financière et administrative

Le vote portait sur un contrat de consultance. Mais ce type de contrat n'est pas possible donc un CDD de 6 mois va être proposé selon les mêmes conditions.

Le comité de gestion va procéder à un vote électronique

Mise en œuvre de la grille salariale

Les représentants du personnel ne comprennent pas pourquoi on nous refuse une réunion. Nous sommes le 11 juin et on n'a toujours pas les salaires nets. C'est la vie de salariés dont il s'agit.

Le proviseur et le comité de gestion répondent que ce n'est pas un refus mais que l'on attend les données du DAF.

Les représentants du personnel précisent que ce serait bien d'organiser la réunion même si vous n'avez pas toutes les réponses. Certains salariés ne savent même pas où ils se situent sur la grille. Ils veulent aussi une confirmation pour le salaire des personnels non enseignant.

Le comité de gestion précise que le positionnement sur la grille ne change pas donc ils restent sur le même positionnement. Pour le personnel administratif /non enseignant, leur grille sera revue ultérieurement donc en septembre ils restent sur le même salaire mais devront payer leurs impôts.

Une réunion sera organisée mardi 16 juin fin de journée. Le DAF précise que les salariés auront les salaires nets lundi 15 juin.

Les représentants du personnel disent que les inégalités vont se creuser car maintenant il y a deux grilles.

Le comité de gestion précise qu'il n'y a qu'une seule grille. Simplement les personnels non enseignants seront réévalués ultérieurement. Cela représente très peu de salariés. On va aussi revoir les salaires des assistantes maternelles ; Notre objectif est de réduire les écarts.

Le comité de gestion précise que les contrats de travail sont quasiment finalisés. Ils seront envoyés la semaine prochaine. On ne sait pas encore ce qui va se passer si les salariés refusent de signer.

Formation itaxes

Le DAF précise qu'il lui manque des copies de passeport qu'il a demandé au proviseur. Le proviseur dit qu'il lui a tout donné. On tourne en rond.

A clôturer rapidement. Le DAF dit qu'il va s'en occuper. En séance, le proviseur dit recevoir un texto de Mme Do Sacramento l'informant que ABC expat propose un webinar mercredi sur le paiement des taxes.

Le comité de gestion demande au proviseur de coordonner pour en finir avec le sujet.

Primes de départ

Le comité de gestion précise qu'il y a des situations différentes d'un contrat à un autre. On va passer ce point en vote. Ce qui est recommandé c'est que lorsque le contrat de travail précise le montant de la prime elle sera payée. Lorsque le contrat de travail ne prévoit rien, aucune prime ne sera payée.

Le comité de gestion va procéder à un vote électronique.

Les représentants du personnel indiquent qu'une décision d'un précédent comité de gestion avait été prise en 2013. La chargée de mission va essayer de regarder pour retrouver cette résolution. Le comité de gestion précise que ce qui prime c'est la loi kenyane et le contrat de travail.

Les représentant du personnel demandent aussi à ce qu'une communication soit faite sur le sujet

Permis de travail

Le proviseur précise qu'il n'a pas le détail mais que Mme Hiette a dit que cela avançait bien.

Le comité de gestion demande à ce que Mme Hiette s'assure que tous les nouveaux salariés aient leurs visas prêts pour septembre.

POINTS DIVERS

La demande de suppression du poste de chargé de mission par la direction sera abordée en commission RH. En même temps que les renouvellements de CDD, période d'essais et passage de CDD à CDI.

Les notes d'aide à la décision sur le contrat de la cantine et les lavabos à pédales vont être envoyées au Comité de Gestion pour qu'ils puissent procéder au vote.

Fin de la réunion : 16H30

ANNEXES